



## **2<sup>e</sup> Assemblée régionale des Femmes d'Occitanie**

Saint-Affrique (Aveyron) - 14 octobre 2017

---

### **Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire**

# Table ronde :

## « Travail, revenus : les inégalités femmes-homme. Les connaître pour les éliminer

---

**L'essentiel de l'après-midi a été consacré à la table ronde « Travail, revenus : les inégalités femmes-hommes. Les connaître pour les éliminer ».**

**Rachel Silvera**, économiste, maîtresse de conférences à l'Université Paris-Nanterre, chercheuse associée au Cerlis - Université Paris Descartes, co-directrice du réseau de recherche pluridisciplinaire MAGE (marché du travail et genre)

Elle a d'abord alerté l'Assemblée régionale des femmes d'Occitanie sur les effets négatifs de la suppression de la subvention de l'Etat attribuée au réseau MAGE.

Elle a ensuite présenté les grandes lignes de la situation à partir d'un constat majeur : les femmes ont, en moyenne, un quart de salaire en moins. Ceci pour une série de raisons :

- Le temps partiel. Il n'est pas nécessairement un choix.
- La ségrégation professionnelle : hommes et femmes n'occupent pas les mêmes fonctions. Les femmes sont dans les emplois de service, l'éducation, la santé, les métiers les moins payés.
- Les primes et les évolutions de carrière, avec le « soupçon de maternité » qui freine les parcours professionnels.
- La persistance de l'idée que la rémunération des femmes ne serait qu'un « salaire d'appoint ».

### « Lutter contre l'idée que la rémunération des femmes est un salaire d'appoint »

En pilotant les échanges, **Christine Fabresse**, banquière, présidente du directoire de la Caisse d'épargne du Languedoc-Roussillon, a donné aux échanges toute leur fécondité.

**Roland Garrigues**, ancien chef d'entreprise dans le Tarn-et-Garonne), vice-président de l'Observatoire régional de la parité d'Occitanie : « *Il y a des inégalités dès le début de carrière, y compris dans la fonction publique. C'est très choquant.* »

**Dominique Aulas**, agricultrice en Lozère : « *Il y a moins de discrimination que dans les années soixante. Le monde agricole se féminise. Les femmes ont de l'audace. Mais elle n'est pas mise en valeur. Il y a du grain moulu. Ainsi une femme peut être chef d'exploitation comme son mari. Mais il y a encore du grain à moudre.* »

**Florence Ginisty**, avocate (Barreau de Toulouse) : « *Il y a un plafond de verre pour les avocates, même si la profession s'est fortement féminisée (55 % de femmes). Professionnels libéraux, les avocats sont associés du cabinet ou simples collaborateurs. Seulement un tiers des avocates deviennent associées. D'où, pour les femmes, de la précarité, des disparités de revenus, d'autant plus que les hommes s'orientent vers les domaines les plus rémunérateurs. Les femmes utilisent moins les réseaux professionnels. Elles s'autocensurent, s'installent en indépendantes et perdent en ressources.* »

**Christine Pujol**, présidente du Groupe Cité Hôtels (Aude) : « *Responsables d'entreprises ou salariées, les femmes ont une même difficulté : concilier vie professionnelle et vie familiale, avec un problème fondamental, la garde des enfants, d'autant plus que les structures d'accueil sont insuffisantes ou mal adaptées, notamment par leurs horaires. Il faut défendre les aspects sociaux du travail des femmes et traiter les problèmes de vie quotidienne auxquels les femmes sont confrontées.* »

**Céline Cammarata**, présidente du Club de la presse d'Occitanie, a présenté trois de ses initiatives : l'étude sur la place des femmes dans la hiérarchie des rédactions (42 % de femmes, 22 % dans des postes de direction), l'analyse de la place et de l'image de la femme dans les médias et une réponse concrète : pour diversifier les sources d'information, la réalisation d'un « annuaire des expertes » (323 femmes spécialistes dans 19 domaines). Elle insisté : « *Il faut montrer des réussites. C'est la valeur de l'exemplarité.* »

Après cet état des lieux, la table ronde a été consacrée à l'identification de pistes de progrès.

Pour **Rachel Silvera**, il faut, notamment, « *déconstruire stéréotypes et l'idée du salaire d'appoint ; lutter contre précarité et les temps partiels courts ; revaloriser les emplois « féminins », souligner les inégalités invisibles des disparités de carrière, développer les modes d'accueil des enfants. Et, plus généralement, réfléchir au sentiment de culpabilité des femmes, à l'autocensure, des barrages qui font que la domination masculine perdure.* »

**Florence Ginisty** : « *Il faut augmenter la période qui empêche la rupture de contrat pendant le congé maternité. Il faut sensibiliser les futurs professionnels dans les écoles d'avocats. Il y a une évolution positive dans la jeune génération des avocats. La parole des femmes libère la parole des hommes qui n'osaient pas dire qu'ils veulent s'occuper davantage de leur famille.* »

**Magali Lacube**, élèveuse sur le plateau de Beille (Ariège) et restauratrice en ferme-auberge aux Cabannes (Ariège) : « *Nous avons renoncé au fonctionnement hiérarchique des restaurants, traditionnel, patriarcal, avec la "brigade", et mis en place un "management latéral" qui donne à chacun et chacune sa part de responsabilité. Par excès de modestie, les femmes disent souvent "Je n'en suis pas capable." Il faut les encourager. Les jeunes qui arrivent dans notre entreprise réclament du sens.* »

**William Galzin**, chef d'entreprise, Boulangeries Galzin (Aveyron et Hérault) : « *Nous recrutons pour des postes avec des contraintes horaires. Mais beaucoup de femmes restent hors de ces emplois, notamment celles qui élèvent seules leurs enfants. Il faudrait des gardes d'enfants avec des horaires adaptés aux besoins de l'entreprise.* »

**Céline Cammarata** : « *Nous allons dans les rédactions pour promouvoir l'Annuaire des expertes qui va s'étendre à toute l'Occitanie. Nous allons étendre à l'ancien Midi-Pyrénées notre étude sur la place des femmes dans la hiérarchie des rédactions.* »

**Philippe Palat**, direction de la rédaction de Midi Libre (groupe La Dépêche), a montré la féminisation progressive des ses équipes (46 % de femmes aujourd'hui et 70 % des demandes de stage formulées par des femmes). Les femmes étaient autrefois totalement absentes des postes d'encadrement. Aujourd'hui elles en occupent près de la moitié. Au fil des années, s'est produit un changement en profondeur qu'il entend poursuivre. Par exemple en confirmant la nomination à un poste de responsabilité d'une femme qui a annoncé qu'elle était enceinte.